

# Azay Scolaire

# 75 - Juillet 2025

Bulletin d'informations de la commune d'Azay-le-Brûlé



## Année scolaire 2025 / 2026



Chères Azéennes, chers Azéens,  
Chers parents, chers enfants,

Dans un peu plus d'un mois, une nouvelle rentrée va débuter. C'est un moment charnière, un nouveau départ rempli de promesses et de challenges pour les élèves, les enseignants et les parents. C'est l'occasion de se fixer de nouveaux objectifs, de se réinventer et de se préparer à affronter les défis qui nous attendent.

Pour les élèves, la rentrée scolaire est synonyme de retrouvailles avec les camarades de classe, de découvertes de nouveaux enseignants.

Pour les enseignants, la rentrée scolaire est l'occasion de rencontrer de nouveaux visages, de préparer des cours captivants et de transmettre leur passion. C'est un métier exigeant, mais extrêmement gratifiant, qui demande beaucoup de dévouement et de patience.

Pour les parents, la rentrée scolaire est un moment de fierté et d'inquiétude. Fierté de voir leurs enfants grandir et progresser. C'est aussi l'occasion de s'impliquer dans la vie scolaire, de soutenir leurs enfants dans leurs efforts et de les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cette rentrée scolaire, c'est aussi le changement des rythmes scolaires avec le passage de 4 jours et demi à 4 jours. Il est vraiment dommage que cette décision soit prise par une collectivité. Je pense qu'il est essentiel de recentraliser la gestion des rythmes scolaires au niveau de l'Éducation Nationale. Cette recentralisation permettrait de garantir une égalité de traitement pour tous les élèves, de simplifier la gestion administrative et d'assurer une cohérence pédagogique au niveau national.

Cette réforme est nécessaire pour offrir à tous les élèves les mêmes chances de réussite et pour permettre à notre système éducatif de fonctionner de manière plus efficace et équitable.

Pour cette nouvelle rentrée nous avons également une pensée pour l'association des parents d'élèves (APE) qui joue un rôle crucial et souvent sous-estimé. Composée de parents bénévoles, elle est un pilier essentiel pour le bon fonctionnement et l'amélioration continue de nos écoles. Leur importance ne peut être négligée, car elles contribuent de manière significative à la réussite éducative et au bien-être des élèves.

Elle joue un rôle clé dans l'organisation d'événements et d'activités extrascolaires. Ces activités permettent souvent de récolter des fonds supplémentaires qui peuvent être utilisés pour financer des transports, acheter du matériel pédagogique ou financer des projets éducatifs innovants.

Alors n'hésitez pas à les rejoindre même de façon éphémère sur une manifestation !

Je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire à tous !

Excellente année scolaire 2025/2026.

Jean-François RENOUX.

# Écoles



## École maternelle d'Azay

25 rue de la Frairie - Le Bourg

Tél : 05 49 76 07 95 -

Courriel : ce.0790641T@ac-poitiers.fr

Directrice : Camille Boinot

Enseignantes : Camille Boinot et Kristell Chamanau les vendredis (PS) ; Marie-Laure Poupeau (MS) et Océane Chaigneau (GS)  
Agents Techniques Spécialisés(ATSEM) : Céline Saint-Martin (PS) ; Louise Vergé (MS) et Johanna Magnan (GS)

Agents de restauration : Sandrine François et Sarah Pelletier.



## École élémentaire de Cerzeau

6 route du Quaireux - Cerzeau

Tél : 05 49 06 59 03

Courriel : ce.0790638P@ac-poitiers.fr

Directeur : Laurent Charrier

Enseignants : Valérie Bourget (CP), Sandrine Nicoulaud (CE1 et CE2), Johanna Pascault et Kristell Chamanau les lundis (CE2 et CM1) et Laurent Charrier et Mathilde Beugnon les lundis (CM1 et CM2).

Agents de restauration : Nadine Berthouin et Florence Neaud.

Surveillance pause méridienne : Caroline Bourdier, Enzo Carré.

## Restauration scolaire

Le tarif pour la rentrée scolaire 2025 sera fixé à 3,00 € par enfant et par jour d'école (délibération du conseil municipal N° 2025-06-01).

Considérant qu'il devient difficile pour les familles d'obtenir un certificat médical lors de la maladie d'un enfant, le Conseil municipal a décidé de facturer sur la base d'un forfait mensuel en fonction du nombre de jours d'école dans le mois pour lequel seuls les cas suivants pourront faire l'objet d'une remise :

- Maladie ou accident sur présentation d'un certificat médical ou sur présentation d'une attestation sur l'honneur des parents, après une journée de carence si la commune n'est pas prévenue 8 jours à l'avance,
- Évènement familial grave sur justificatif, après une journée de carence si la commune n'est pas prévenue 8 jours à l'avance,
- Voyages scolaires lorsque le prix du repas est compris dans le prix du voyage,
- Intempéries lorsque le car scolaire ne peut assurer le transport,
- Grève,
- Absence de l'enfant quelle que soit la raison si la commune est prévenue 8 jours à l'avance.

Pour les gardes alternées, le forfait est facturé par moitié à chaque parent et les cas particuliers seront étudiés.

## La garderie (tél. : 05 49 76 07 95)

Située sur le site de l'école maternelle d'Azay, elle est ouverte les jours d'école aux horaires suivants : le matin de 7 h 15 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 45.

Tarifs de la garderie (délibération du Conseil municipal N°2025-06-02) :

- 2,00 € le matin
- 2,50 € le soir (Le goûter est élaboré et fourni par la commune)
- 5,00 € supplémentaires en cas de dépassement d'horaire

Agents de la garderie :

Matin : Sonia Calloch et Johanna Magnan

Soir : Enzo Carré, Johanna Magnan et Céline Saint-Martin



## Le calendrier scolaire de la zone A

- Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025
- Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
- Vacances d'hiver : du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026
- Vacances de printemps : du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026
- Vacances d'été : à partir du samedi 4 juillet 2026

## Informations complémentaires

### Transports scolaires

Inscriptions auprès de la Région  
Nouvelle-Aquitaine :  
<https://bit.ly/3xLMMY6>



### Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires

Inscriptions auprès de la Communauté de  
Communes Haut Val de Sèvre :  
<https://hautvaldesevre.portail-familles.net>



## Rentrée scolaire : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

Ouverture des portails à 8 h 35

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

# Loi Égalim

## Vers une restauration scolaire plus saine et durable

Depuis plusieurs années, la commune d'Azay-le-Brûlé applique les dispositions de la loi EGalim, renforcée par la loi Climat et Résilience. Ce cadre législatif impose des critères précis pour améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale des repas servis en restauration collective.

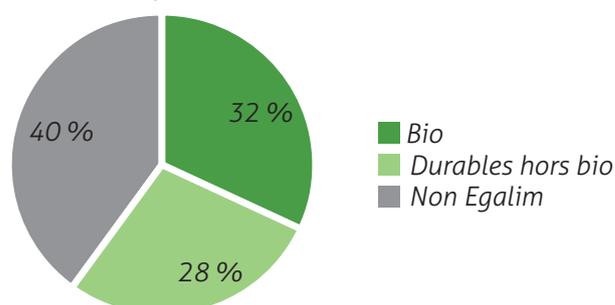
Objectifs réglementaires :

- intégrer au minimum 50 % de produits durables ou de qualité ;
- dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion ;
- déclarer chaque année les achats alimentaires sur une plateforme nationale.

En 2022, la moyenne nationale des achats de produits durables (bio inclus) s'élevait à 27,98 %.

À Azay-le-Brûlé, les obligations de déclaration et de composition des repas sont respectées chaque année.

2022 - Azay-le-Brûlé

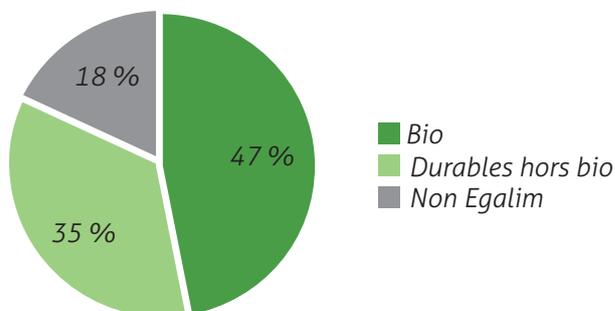


Objectifs atteints dès la 1<sup>re</sup> année avec 60 % de produits durables et de qualité dont 32 % de bio.

## Une amélioration continue de la qualité des repas

L'application de la loi a permis d'augmenter la part de produits issus de l'agriculture biologique et de filières durables dans les menus scolaires. Cette évolution contribue à proposer des repas plus respectueux de l'environnement, plus sains pour les enfants, et élaborés avec des ingrédients limitant l'exposition aux substances chimiques.

1er semestre 2025 - Azay-le-Brûlé



82 % de produits durables et de qualité dont 47 % de bio.

### Coût d'un repas scolaire

Le prix de revient moyen d'un repas (hors investissement) s'élève à 9,24 €, réparti comme suit :

- Prix des matières premières 3.07€/repas
- Charges de personnel 4.72€/repas
- Chauffage, électricité, eau, contrôles, entretien, déchets... 1.45€/repas

La différence entre le coût réel d'un repas (9,24 €) et le tarif payé (3€) est pris en charge par la commune.

### Une politique alimentaire publique encadrée et ambitieuse

L'application de la loi EGAlim engage les collectivités à revaloriser l'approvisionnement et les pratiques de cuisine. Cette évolution s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de service et de prise en compte des enjeux environnementaux. La collectivité s'est engagée dans l'achat de produits de proximité afin de soutenir les producteurs locaux. La restauration scolaire devient ainsi un levier concret au service de la santé publique.

# Forum des associations

**Samedi 6 septembre 2025**

10h à 12h - Foyer rural - Cerzeau



Venez découvrir le dynamisme des associations azéennes lors du forum des associations. Vous pourrez en profiter pour obtenir des renseignements sur les activités de loisirs, sportives, culturelles ou autres, et même vous inscrire sur place. Certaines associations proposeront des démonstrations afin de mettre en évidence leurs passions. De quoi vous donner envie de vous lancer dans une nouvelle activité ou, pourquoi pas, de vous engager dans la vie associative !

#### Directeur de la publication :

Jean-François RENOUX, Maire de la commune d'Azay-le-Brûlé

**Rédaction :** Membres de la commission communication

**Conception réalisation :** Mairie d'Azay-le-Brûlé

**Impression :** 950 exemplaires.